

Une nouvelle analyse des 100 plus grandes aires marines protégées (AMP) du monde, publiée aujourd'hui dans Conservation Letters, suggère que les gouvernements ne parviennent pas à tenir la promesse d'une protection efficace de la biodiversité en raison de la lenteur de la mise en œuvre des stratégies de gestion et de l'incapacité à restreindre les activités les plus néfastes.

L'évaluation, intitulée « [Ocean protection quality is lagging behind quantity : Applying a scientific framework to assess real marine protected area progress against the 30 by 30 target](#) », a été réalisée par une équipe internationale de chercheurs dirigée par le Marine Conservation Institute. Ils ont analysé l'efficacité des 100 plus grandes AMP du monde, qui représentent 90 % de la couverture mondiale totale des AMP. Sur la base d'indicateurs clés de réussite, notamment la gestion et les activités humaines, l'évaluation a révélé que.. :

- **Seul un tiers de la zone désignée au sein de ces AMP** offre un niveau de protection susceptible de produire des avantages significatifs en matière de conservation.
- **Un quart de la superficie de ces AMP n'est pas encore mis en œuvre**, ce qui signifie qu'elles n'ont pas encore été mises en place sur l'eau.
- **Plus d'un tiers de la superficie de ces AMP autorise des activités industrielles ou d'autres activités à fort impact**, telles que la pêche commerciale à grande échelle, qui sont le principal moteur de la perte de biodiversité dans l'océan.
- **La plupart des grandes zones entièrement et hautement protégées se trouvent dans des territoires d'outre-mer isolés**, tels que ceux désignés par le Royaume-Uni et les États-Unis.

L'analyse s'est basée sur les critères établis par « [The MPA Guide : A framework to achieve global goals for the ocean](#) », publié dans Science en septembre 2021. Ces résultats suggèrent que les méthodes actuelles de suivi et de rapport surestiment la quantité et la qualité de la protection fournie par les AMP. L'évaluation souligne également la nécessité de veiller à ce que les AMP soient mises en œuvre et gérées de manière efficace et qu'elles s'étendent à l'ensemble des écosystèmes marins.

Les AMP sont des zones définies de l'océan gérées pour assurer la conservation à long terme de la nature. Elles visent à protéger et à rétablir la biodiversité marine, à promouvoir des écosystèmes sains et résilients et à fournir des avantages durables à la fois aux personnes et à la planète. Toutefois, les conclusions de l'évaluation soulèvent des questions quant à l'efficacité des efforts de conservation actuels pour atteindre les objectifs déclarés de la protection marine.

L'analyse s'est basée sur les critères établis par « [The MPA Guide : A framework to achieve global goals for the ocean](#) », publié dans Science en septembre 2021. Ces résultats suggèrent que les méthodes actuelles de suivi et de rapport surestiment la quantité et la qualité de la protection fournie par les AMP. L'évaluation souligne également la nécessité de veiller à ce que les AMP soient mises en œuvre et gérées de manière efficace et qu'elles s'étendent à l'ensemble des écosystèmes marins.

Les AMP sont des zones définies de l'océan gérées pour assurer la conservation à long terme de la nature. Elles visent à protéger et à rétablir la biodiversité marine, à promouvoir des écosystèmes sains et résilients et à fournir des avantages durables à la fois aux personnes et à la planète. Toutefois, les conclusions de l'évaluation soulèvent des questions quant à l'efficacité des efforts de conservation actuels pour atteindre les objectifs déclarés de la protection marine.

Alors que les AMP sont couramment utilisées comme un outil éprouvé et efficace pour la conservation des océans, l'analyse met en évidence de grandes variations dans la conception, la réglementation et la gestion. Ces variations entraînent d'importantes disparités dans les résultats de la conservation. Par exemple, certaines AMP autorisent des activités telles que l'exploitation minière, la pêche industrielle ou l'aquaculture, alors que d'autres ne le font pas. Plus de 9,7 millions de kilomètres carrés (soit près de 37 %) de la zone étudiée autorisent des activités industrielles très destructrices qui ne sont pas compatibles avec la conservation. Ce décalage entre les objectifs visés par une AMP et la probabilité d'atteindre ces résultats soulève des inquiétudes quant à l'efficacité de ces zones. L'application des normes du Guide des AMP permet de clarifier ces questions, et certaines de ces zones ne sont pas conformes aux normes internationales.

Actuellement, la base de données mondiale des zones protégées répertorie plus de 18 000 AMP réparties sur environ 30 millions de kilomètres carrés (soit environ 8 %) de l'océan mondial. Les 100 plus grandes AMP représentent la majeure partie de cette superficie totale, soit environ 26,3 millions de kilomètres carrés (ou environ 7,3 %) de l'océan mondial. L'évaluation a révélé qu'environ 19,7 millions de kilomètres carrés (soit 75 %) de la zone étudiée étaient mis en œuvre ou gérés activement, et que les 6,7 millions de kilomètres carrés restants n'étaient pas encore mis en œuvre ou gérés activement. Avant leur mise en œuvre, les AMP sont dépourvues de réglementation et de gestion, ce qui fait qu'elles ne sont pas différentes des eaux environnantes et qu'elles ne peuvent conférer aucun avantage en matière de conservation. L'inclusion de ces zones dans le décompte actuel de la protection marine aboutit à une compréhension erronée de l'impact humain sur l'océan et des progrès en matière de conservation marine.

L'étude souligne également que les grandes AMP existent de manière disproportionnée dans les zones reculées et les territoires d'outre-mer, laissant des habitats et des espèces importants sans protection et vulnérables dans une grande partie de l'océan. Les régions de l'océan qui sont déjà fortement touchées par les activités humaines sont celles qui sont susceptibles d'offrir le meilleur retour sur investissement et qui doivent être incluses dans un réseau représentatif d'AMP lorsque les nations s'attaquent à l'objectif 3 du cadre mondial pour la biodiversité (protéger au moins 30 % des océans d'ici à 2030).

Le cadre mondial pour la biodiversité manque actuellement de paramètres pour mesurer la qualité des zones protégées dans le cadre de l'objectif « 30 d'ici 30 », et il est essentiel que la qualité et les normes des AMP soient examinées et enregistrées dans le cadre du processus de comptabilisation. Dans le cas contraire, les avantages écologiques et socio-économiques escomptés de la protection marine ne seront pas au rendez-vous.